

## **Le Chambon-sur-Lignon (1943-1944)**

### **L'impression à la gélatine**

Rosowsky ne fait allusion à sa technique de fabrication des faux papiers qu'à sa rencontre avec Anny Latour vers 1970 :

*« Pour mon travail [de faussaire], j'avais une technique un peu rudimentaire mais très efficace, qui était le papier à polycopier, la gélatine. [...] Avec une feuille translucide et de l'encre à polycopier, nous faisions cent à deux cents cachets, après quoi on s'en servait plus, car notre principe était de changer cachets au bout d'un temps assez court.*

*Quand quelqu'un venait nous trouver pour avoir des faux papiers, nous lui prenions d'abord tous ses vrais papiers, pour qu'il n'ait pas ensuite deux identités, puis je copiais les vrais cachets et je les reproduisais avec le procédé de polycopie à la gélatine. »<sup>170</sup>*

Cette idée géniale lui est venue quand, après une semaine passée chez la mère de Charles Hanne, Rosowsky loue une chambre à la pension Beau-soleil des Barraud. Leur fille Gabrielle (1922-2011) se préparait à être institutrice à l'école normale du Puy-en-Velay.

*« Gaby Barraud m'a dit : "Mais écoute, il y a un truc, les instituteurs se servent de rouleaux de feutre sur lesquels il y a une couche de plusieurs millimètres de gélatine, c'est leur matériel habituel. Ils écrivent un texte avec des encres spéciales de toutes les couleurs pour leurs élèves et ils le tirent jusqu'à cinquante exemplaires et ça leur sert de matériel de reproduction dans leur classe."*

*Et je dis : "Eh bien, c'est pas compliqué, je vais faire la même chose sur du papier calque et avec ça je ferai tous les cachets que je veux." J'étais assez habile à l'époque. Il me fallait une demi-heure pour faire un cachet compliqué avec la République. Quand il s'agissait d'un carré avec un bureau de tabac, c'était quinze minutes. En plus, on pouvait faire toutes les couleurs qu'on voulait. Ces encres existaient en bleu, en rouge, en violet, en noir. Donc, on achetait ça à Tence, à la papeterie où se servaient les instituteurs.*

*Ainsi on avait une capacité en tampons qui était illimitée. Parce que ça permettait en plus de ne pas s'en servir plus de cinquante fois. La première difficulté, évidemment c'est les cachets. Les autres*

---

c170 Anny Latour, *Témoignage de Rosowsky*, Paris, Mémorial de la Shoah, p. 6.

## ► Le service des faux papiers du Chambon

[faussaires] s'enquiquinaient pour aller trouver des graveurs, pour découper eux-mêmes dans le lino... C'était quand même un travail difficile et compliqué. Nous, on n'avait plus ce problème-là. »<sup>171</sup>

Rosowsky ne déviera jamais de cette position, revendiquant toujours cette grande originalité technique dans le monde des faussaires de l'époque.

« À ma connaissance nous avons été peu nombreux en France [occupée] à user d'un système aussi économique, rapide et souple. »<sup>172</sup>

Et cela malgré les nombreux doutes émis par des apprentis « imprimeurs » locaux d'alors (par ex. Théodore de Félice (1904-2005)) ou des professionnels plus contemporains. Le fils du pasteur André Trocmé, Jacques (1931-2017), publiait un avis similaire au début des années 2000.

« Le procédé décrit par Rosowsky semble compliqué et la fabrication de chaque faux document devait lui demander un temps considérable et limiter le nombre de cartes qu'il a produites. »<sup>173</sup>

Mais alors qu'en est-il réellement de « l'impression à la gélatine » ?

Cette technique appartient aux procédés dits « hectographiques » pour des impressions toujours inférieures à une centaine d'exemplaires. La reproduction « à la gélatine » est en fait une simplification de la lithographie du début du XIX<sup>e</sup> siècle, où la pierre est remplacée par un support souple. Sa matière est composée de gélatine, de glycérine et d'eau. Un léger chauffage facilite le mélange de ces trois ingrédients. Le produit obtenu coagule au refroidissement tout en restant malléable et garde la forme de son premier contenant.

Deux types d'utilisation sont alors possibles.

Soit on étale une encre épaisse directement sur ce matelas gélatineux, qui se transfère ensuite aux feuilles de papier qu'on y applique par-dessus. Ce mode d'impression inversée, éventuellement avec l'utilisation

c171 Oscar Rosowsky, Paris, INA, coll.« Entretiens patrimoniaux - Mémoire de la Shoah », 2006, chap. 15.

c172 Oscar Rosowsky, « Les faux papiers d'identité au Chambon-sur-Lignon 1942-1944 », dans Pierre Bolle (dir.), *Le Plateau Vivarais-Lignon : Accueil et Résistance 1939-1944*, Le Chambon-sur-Lignon, Société d'histoire de la Montagne, 1992, p. 240.

c173 Jacques Trocmé, « Message posthume du pasteur Trocmé à ses amis du Chambon, du Plateau et d'ailleurs », Perpignan, 2003, p. 26.

## Le Chambon-sur-Lignon (1943-1944)

de pochoirs, ne donne que des taches colorées grossières jusqu'à épuisement de l'encre. Aujourd'hui une société américaine<sup>174</sup> s'est spécialisée dans la diffusion de cet art à des fins récréatives.



Soit on réalise au préalable une empreinte sur un support solide plus facile à manier que la gélatine. Il s'agit en général d'un papier peu absorbant sur lequel on dessine avec une encre « grasse ». Un foulage de ce modèle sur la gélatine y transfert l'encre en surplus. Les pressages suivants avec des feuilles vierges et humectée, reçoivent le dessin original. L'épuisement progressif de l'encre déposée sur la gélatine diminue la qualité d'impression. Le nombre de copies lisibles par ce procédé se limite à 10 ou 20 exemplaires.

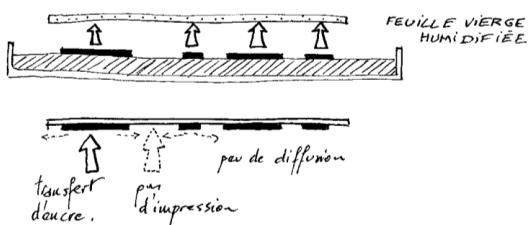
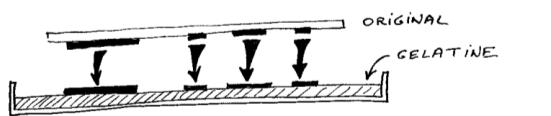
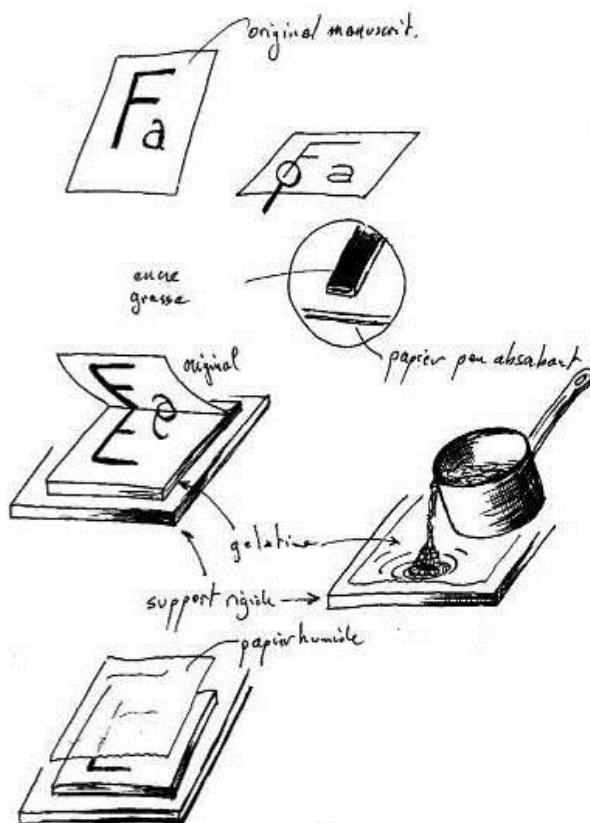
Dans tous les cas, la préparation du support gélatineux et son nettoyage entre deux encrages sont laborieux pour une reproduction à la qualité toujours médiocre.

Pendant la guerre 14-18, les rédacteurs au front utilisaient trois techniques pour diffuser leurs bulletins avec des ambitions bien différentes : l'imprimerie, le tirage ronéoté et la gélatine. Le spécialiste de cette période, Stéphane Audoin-Rouzeau, rapporte :

---

c174 [www.gelliarts.com](http://www.gelliarts.com)

► Le service des faux papiers du Chambon

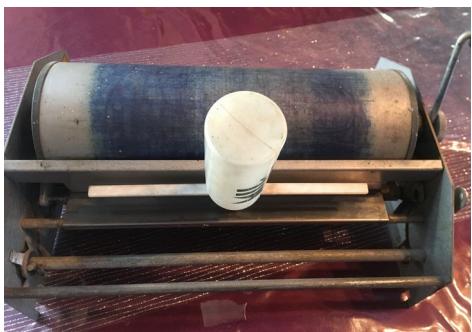


## Le Chambon-sur-Lignon (1943-1944)

« La plus simple [impression] était celui du tirage à la pâte de gélatine. Cette méthode, qui n'autorisait que de très petites productions au prix d'un travail important et pour un résultat médiocre, nous livre aujourd'hui les documents les plus émouvants. Ce procédé exigeait la préparation de matrices manuscrites s'inscrivant ensuite en négatif sur des feuilles de gélatines placées au fond d'un bac de tôle. On appliquait alors des feuilles de papier sur la pâte afin de tirer les pages une par une.

L'ensemble de l'opération pouvait durer six heures, après quoi, tout était à recommencer pour les pages suivantes. La plupart des journaux de ce type n'excédait pas quatre pages et était nécessairement édité aux cours des périodes de repos ou dans les secteurs calmes, les articles ayant pu être écrits dans des endroits plus mouvementés. Une cinquantaine de journaux de ce type, dont chaque numéro était tiré en moyenne à une centaine d'exemplaires [en plusieurs passes], ont pu être conservés jusqu'à nos jours. »<sup>175</sup>

À l'été 1919, cinq jeunes Chambonnais lancent un bimensuel intitulé *Le Lignon*. Les deux premiers numéros sont imprimés avec cette technique à la gélatine. Les imperfections sont telles qu'il faut bien souvent les reprendre manuellement. Au mois suivant le maître d'œuvre du journal, Théodore de Félice, décide d'abandonner ce mode de reproduction pour un tirage avec un duplicateur à alcool. Il devient alors le « polycopieur » au sein de l'« Atelier de polycopie du “Lignon”, Molle, Le Chambon-de-Tence ». <sup>176</sup>

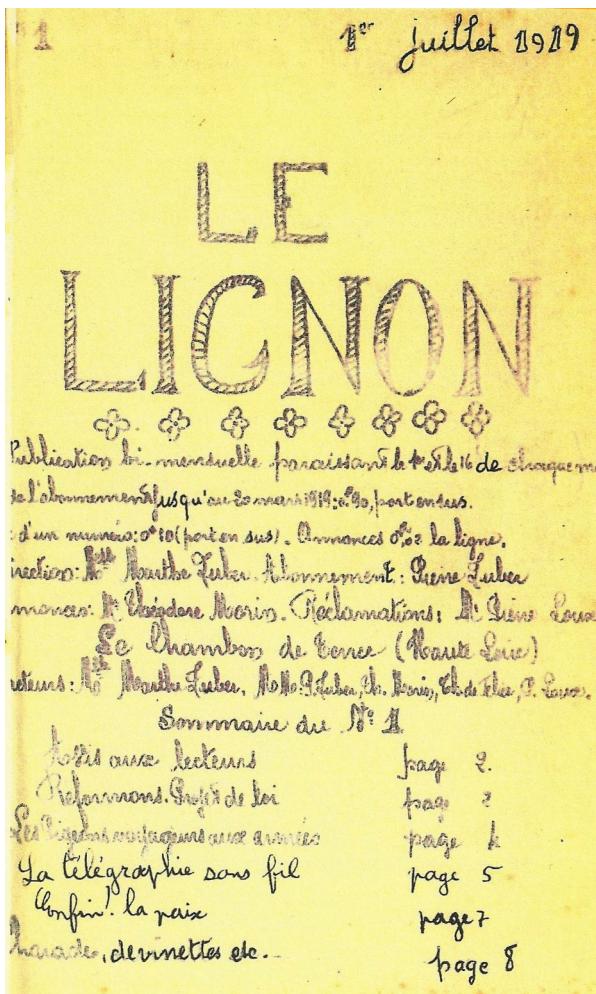


Duplicateur à alcool avec au premier plan le réservoir à alcool. Le tambour recevait la matrice originale carbonée.

c175 Stéphane Audoin-Rouzeau, 14-18, les combattants des tranchées, Paris, Armand Colin, 1986.

c176 Bib. Chambon/Lignon, *Le Lignon* n°14, 1<sup>er</sup> février 1920. Transcription des originaux par Pierre de Félice, Chambon-sur-Lignon, 2017.

► Le service des faux papiers du Chambon



*Page de garde du Lignon n°1, avec les reprises manuelles pour combler les vides.*

L'hectographie à la gélatine qui ne demande aucun investissement en machine sophistiquée perdure néanmoins dans le monde de l'enseignement jusqu'aux années 1950. En 1957, un instituteur suisse récapitule les caractéristiques du procédé pour ses collègues :

*« La pierre humide et l'hectographe à gélatine : Deux procédés-frères encore bien utilisés mais désuets et qui ont fait leur temps. Nécessitent encres spéciales ; clichés à la main (à moins d'utiliser un*

## Le Chambon-sur-Lignon (1943-1944)

*ruban spécial pour machine à écrire, ruban qui encrasse rapidement, qui coûte cher et dont la mise en place est embêtante. Tirage lent, assez limité. Nécessité de nettoyer la pâte ou de refondre la gélatine (et même de la renouveler). Ces deux appareils "vieux-jeu" sont relativement bon marché mais leurs accessoires sont chers à l'usage. »<sup>177</sup>*

### La reproduction des tampons

Les cartes d'identité d'origine communale recevaient généralement deux coups de tampons dans la plupart des mairies, parfois quatre comme au commissariat de Clermont-Ferrand.



Carte d'identité avec quatre tampons

Ceux-ci bien placés sur la photo et sur la signature devaient empêcher toutes modifications ultérieures. La maîtrise de reproduction de ces cachets était donc la principale difficulté pour les contrefacteurs dans la validation de leurs fausses cartes d'identité.

Nous avons vu comment Darcissac opérait avec le secrétaire de mairie du Chambon-sur-Lignon. Ce rapprochement illicite auprès des

<sup>c177</sup>F. Perret, « La polycopie au service de l'école », Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique, 1957, p. 51.